

Compte-rendu de la réunion du 19 novembre 2008
avec M. Paul CHENEAU, Adjoint au Maire

Pour les ASB : JP Deffuant, G Ackaouy

Le sujet de la réunion était le Littoral brevinois. Elle a porté sur les points suivants :

- la réfection du mur de défense de côte
- l'évolution du rivage et les exutoires de la Courance et du Boivre
- la prise en compte du relèvement du niveau de la mer

1) Réfection du mur de défense de côte

Après examen des réponses à l'appel d'offres, c'est le cabinet d'études international Arcadis (13 500 collaborateurs), agence de Nantes, qui a été retenu. Il fait face à quatre chantiers : le remplacement du couronnement, la réfection des épis, la restauration du sentier côtier et la réfection du soubassement.

Une expertise doit avoir lieu le 4 décembre 2008 pour se prononcer sur l'état de « catastrophe naturelle » pour la tempête du 10 mars 2008. Cela déterminera la prise en charge par les assurances.

Le désensablement et la disparition des plages dans cette partie de la commune signalés par certains de nos adhérents seraient accentués par la modification de tracé et de profondeur du chenal en 1976. Une étude sera faite mais les épis ne semblent pas être en cause et restent donc d'actualité.

L'enrochement en pied de mur semble être efficace (sur la partie déjà « enrochée » il n'y a pas eu de dégâts). Sans présager des résultats des études à venir, cette solution semble devoir être élargie.

2) Evolution du rivage et exutoires de la Courance et du Boivre

Une étude de Gestion durable du trait de côte est prévue. C'est le cabinet KPMG / Ouest Aménagement qui a été retenu. Il s'agit d'un très gros chantier.

Un programme d'occupation des plages est à revoir.

Pour l'exutoire de la Courance, toutes les eaux pluviales du centre et du parc d'activités s'y concentrent. A cela s'ajoute le problème déjà mentionné de modification des courants liée au chenal de l'Estuaire.

Pour celui du Boivre, celui-ci reprendrait son cours naturel (embouchure au niveau de l'avenue des Bouillons). Les ASB se demandent quand même pourquoi, aujourd'hui, il va même plus au nord. La possibilité de fermer l'exutoire du Boivre pendant la période d'été ne paraît pas être une solution pertinente.

Toutefois il avait été envisagé par le passé de réguler le niveau du Boivre au moyen d'un rejet en Loire situé au niveau de Saint-Père en Retz. Qu'en est-il ? (Ce point n'avait pas été abordé lors de la réunion).

Ces problèmes sont importants. Des choix municipaux et des solutions apportées, probablement coûteuses, dépendra le statut de station balnéaire de Saint Brevin.

3) Prise en compte du relèvement du niveau de la mer

Aucune pour le moment. Il serait souhaitable que l'impact soit mesuré à une échelle plus grande que communale.

Les ASB signalent que de telles études sont déjà entreprises, par exemple dans la région Nord/Pas de Calais, et que les communes devraient pousser à ces études dans la mesure où les conséquences les atteindront en premier lieu.